



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 17 mai 2023

Une semaine nationale pour promouvoir l'apprentissage du 22 au 26 mai 2023

Une semaine nationale de l'apprentissage est organisée **du 22 mai au 26 mai 2023**.

Dans le Finistère, les services de l'Etat, Pôle Emploi, les missions locales, CAP Emploi, les opérateurs de compétences, les CFA, certaines organisations professionnelles notamment l'UIMM et leurs partenaires proposeront de nombreux événements visant à promouvoir ces formations auprès des employeurs et des personnes intéressées (job dating, présentation de métiers...) : **vous trouverez en PJ le programme recensant les principales actions menées à cette occasion dans le département.**

Les contrats d'apprentissage sont en forte augmentation dans le département.

La réforme de l'apprentissage (simplification en associant les branches professionnelles, simplification et renforcement des aides au recrutement, ...) a eu des résultats très positifs.

En 2022, 11 153 contrats d'apprentissage ont été conclus dans le Finistère contre 10 026 en 2021 et 5468 contrats d'apprentissage en 2019. Ainsi, le nombre de contrats d'apprentissage a augmenté de 104 % en 2022 par rapport à 2019. 41 % des apprentis sont des femmes. Les contrats d'apprentissage sont conclus essentiellement dans les TPE/PME et concernent tous les secteurs d'activité.

Des filières portant sur des métiers en tension.

Les formations organisées en alternance portent toutes sur des métiers ou secteurs d'activité en tension ; alimentation (boulangier, pâtissier, charcutier traiteur), automobile : technicien de maintenance et carrosserie, cuisine, service en hôtel et en restauration, coiffure, fleuriste, formation dans les métiers du bâtiment, chaudronnerie soudage (maintenance des installations, productique mécanique (usinage tourneurs, fraiseurs outillage), conception et industrialisation en construction navale.

De nouvelles formations en alternance ont été créées pour mieux répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Par exemple, on peut citer en 2022 la création au CFA de Quimper, de la formation poissonnier écailler, et à l'IFAC de Brest de la formation DEUST préparateur technicien en pharmacie.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

Des formations en alternance également dans les lycées professionnels :

26 lycées proposent une filière professionnelle dans le Finistère comportant également des formations en alternance portant sur des métiers ou secteurs d'activité en tension. (14 lycées publics, 1 EREA (établissement régional d'enseignement adapté), et 11 lycées privés.

Dans les lycées professionnels, le nombre d'apprentis a nettement augmenté. A la rentrée 2022, on compte ainsi **139 apprentis** contre 59 en 2021.

Les aides au recrutement d'apprentis

Les aides au recrutement d'apprentis ont été fortement sollicitées par les employeurs. Le décret n°2022-1714 du 29 décembre 2022 prévoit l'attribution d'une **aide de 6 000 € maximum au titre de la première année d'exécution du contrat d'apprentissage**. L'aide concerne chaque contrat d'apprentissage conclu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, préparant un diplôme jusqu'au master (bac + 5 - niveau 7 du répertoire national des certifications professionnelles). Pour les entreprises de 250 salariés et plus, l'aide est versée sous condition d'avoir atteint le taux de 5% de contrats favorisant l'insertion professionnelle tels que contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation dans l'effectif total annuel au 31 décembre 2024 ou avoir atteint au moins 3 % d'alternants (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) dans l'effectif total annuel 2024 et avoir connu une progression d'au moins 10 % d'alternants au 31 décembre 2024 comparativement au 31 décembre 2023. **Cette aide sera prolongée jusqu'en 2027.**